

Reçu en retour de la Commission
Directrice des Musées Royaux de
Peinture et de Sculpture de Belgique
les deux tableaux présentés à l'examen
en vue de leur acquisition éventuelle
pour les collections de l'Etat; tableaux
représentant le portrait de M. & M^e de
Beaumont, avec un célèbre peintre de l'antiquité.

Louis Goretz,

Anvers, 31 mai 1905
1/2 rue de l'Arbre-Sainte.

Bruxelles, 8 mai 1906

1^{re} rue de l'Arbre-Bénit



N

H

Messieurs.

En réponse à votre honorée n° 5045/54
du 1 mai courant, j'ai l'honneur de vous adresser avec
la présente pour être déposée au Palais des Beaux-
Arts aux fins d'examen, les tableaux objet de mon
offre de cession en date du 25 avril dernier.

Mon prix pour ces ouvrages serait d'environ
2500 à 3000 francs.

Je vous prie messieurs de croire à l'assurance
de mes sentiments respectueux.

Louis Goretz.

La Commission Directrice des Musées de Peinture & Sculpture
de Belgique

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le

17 1906

DR

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N° 5045/54

Objet :

A M^r Louis Goyz
15-apr^{il}e l'an^{re} deux m^{ies}
Xh.

ANNEXE

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice examinera volontiers en vue de ~~leur~~ leur acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat, les tableaux que vous signalez à son attention par votre lettre du 23 et 25 avril ~~avant~~, s'il vous convient de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi, au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9.

Cet envoi devra, M^r , avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques et périls, et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'administration des Musées, aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indiquer le prix que vous demandez de ouvrage présenté

Veuillez agréer, M^r , l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,



Louis Goretz se permet de
l'appeler à la bienveillante audience
- toute de la Commission Directrice
des Musées Royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, l'objet de
sa lettre du 25 avril dernier et lui
serait reconnaissante d'un mot de
réponse.

Bruxelles, 2^e Mai 1906
15^a rue de l'Abbe Bénit

BUREAU ET ENREGISTRÉ

le 26^e 1906

N° 5045/54

Bruxelles, 25 avril 1906
15^e. rue de l'Arbre-Benit.

Messieurs,

En possession de deux toiles du célèbre peintre De Jonghe, représentant le portrait de feu peintre Ch. Degroux et celui de sa dame, et désirant liquider ces biens, je me permets de m'adresser à la Commission Directrice des Musées pour la prier de bien vouloir examiner s'il n'y aurait possibilité de donner suite favorable à mes offres de cessions.

Dans l'espoir de recevoir de vos bonnes nouvelles, je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Louis Goris

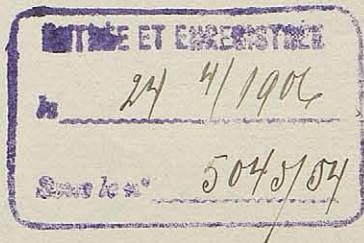
à la Commission Directrice

des Musées Royaux de Peinture & de Sculpture de Belgique

Bruxelles.

Bruxelles, 23 avril 1906

15^e rue de l'Arbre Benit



Monsieur,

Menant l'intention de vendre certains tableaux de valeur, à ceux-ci pourront intéresser la commission des Beaux-Arts, je me permets de venir vous solliciter pour connaître la marche à suivre pour la liquidation de ces biens.

Présumant l'obéir de pouvoir compter sur votre bonne obligeance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

Louis Goretz.